

ASSOCIATION AMIS SUISSE VILLAGES DOGONS, GENEVE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES

Exercice 2020

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire des membres de
l'Association Amis Suisses Villages Dogons

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Amis Suisses Villages Dogons, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 31 janvier 2020, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité Directeur alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes, ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels qui vous sont soumis et qui présentent un déficit au bilan de CHF 1549.00 ne sont pas conformes à la loi.

Lesdits comptes annuels sont toutefois non conformes aux statuts dans son article 6 – conditions de rémunérations, celui-ci stipulant que les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement.

D'autre part, comme mentionné ci-dessus, votre association présente un déficit en capital.

La comptabilité a été tenue sur la base d'une continuité d'activité, car le comité est confiant quant à l'avenir de l'association qui présente dans son budget 2021 un bénéfice qui comble le déficit présenté au 31 décembre 2020.

Si tel ne devait pas être le cas, nous attirons votre attention sur le fait que le comité devra prendre les mesures nécessaires pour assurer la pérennité de l'association.

Comtesas + Gerficom SA



Fabrice Gouthière
Expert réviseur agréé
Agrément n° 105145

Genève, le 22 avril 2021

FG/as/ ex.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 66'207.00, compte de résultat, annexe)

ASVD (Association Amis Suisses Villages Dogons)
Genève

Bilan
Au 31 décembre 2020
En francs suisses



ACTIFS	<i>Note</i>	2020	2019
Actifs circulants			
Liquidités		65'735	70'042
Charges payées d'avance		–	467
Produit à recevoir		174	–
C/c Djegoumé Antandou Moise		298	1'367
Total actifs circulants		66'207	71'877
TOTAL ACTIFS		66'207	71'877
PASSIFS			
Fonds étranger court terme			
Créanciers assurances sociales		1'614	807
Charges à payer		2'980	4'222
Total fonds étrangers court terme		4'594	5'029
Fonds affectés			
Fonds affecté projet éducation		–	19'698
Fonds affecté projet agricole II		5'205	-1'105
Fonds affecté projet hydraulique II		57'956	8'141
Total fonds affectés		63'162	26'734
Fonds propres			
Résultats reportés		40'114	18'726
Résultat de l'exercice		-41'662	21'388
Total fonds propres	6	-1'549	40'114
TOTAL PASSIFS		66'207	71'877

ASVD (Association Amis Suisses Villages Dogons)
Genève



Compte de résultat
Au 31 décembre 2019
En francs suisses

REVENUS	Note	2020	2019
Revenus affectés			
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)		183'022	206'000
Frères de nos Frères (FdnF)		30'000	30'000
Fondation Gertrude Hirzel		–	107'212
Fondation Edmond J. Safra		18'000	24'322
Fondation d'Aide à l'Enfance et Tiers-Monde (FAET)		–	30'000
Total revenus affectés		231'022	397'534
Revenus non affectés			
Dons privés non affectés, cotisation membres		2'350	55'670
Revenus de coordination New Face/AEMV/Centre Hirzel		–	0
Autres revenus		–	63
Total revenus non affectés		2'350	55'733
TOTAL REVENUS		233'372	453'267
CHARGES			
Charges des projets			
Charges projet éducation		-17'070	-107'940
Charges projet Eau et Assainissement (Hydraulique Villageoise)		-80'477	-109'718
Charges projet agricole vallée du Sourou		-48'319	-155'488
Charges projet lutte contre la COVID 19		-27'428	–
Charges projet santé CSCOM		–	-2'632
Charges projet urgence alimentaire		–	-28'425
Total charges directes de projets		-173'294	-404'202
Charges de fonctionnement			
Salaires et charges sociales	7	-37'736	-69'417
Charges de locaux		-11'598	0
Frais de bureau, port, cotisation, informatique, AG, communication		-2'322	-2'951
Télécommunications		-2'865	-3'516
Frais administration - part. Fin. FGC		-2'122	-3'129
Honoraires fiduciaires, révisions, juridiques		-3'458	-4'733
Frais de voyage et de repas		-5'021	-13'521
Frais bancaires		-190	-565
Total charges de fonctionnement		-65'312	-97'831
TOTAL CHARGES		-238'606	-502'033
RESULTAT NET AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES		-5'234	-48'766
Utilisation des fonds affectés sur le terrain		173'294	404'202
Utilisation des fonds affectés pour les frais de gestion		21'300	63'486
Attribution au fonds affectés		-231'022	-397'534
RESULTAT NET		-41'662	21'388



Tableau de variation des Fonds affectés
Au 31 décembre 2020
En francs suisses

2020	Solde au 1.1.2020	Attribution	Utilisation frais terrain	Utilisation frais de gestion	Transferts	Solde 31.12.2020
Fonds affectés						
Fonds affecté projet agricole II	-1'105	60'670	-48'319	-6'040		5'205
Fonds affecté projet éducation	19'698		-17'070	-2'628		-
Fonds affecté projet hydraulique II	8'141	140'352	-80'477	-10'060		57'956
Fonds affecté lutte contre Covid 19	-	30'000	-27'428	-2'572		-
Total fonds affectés	26'734	231'022	-173'294	-21'300		63'162

Fonds propres						
Résultats reportés	40'114					40'114
Résultats de l'exercice	-	-41'662				-41'662
Total fonds propres	40'114	-41'662	-	-	-	-1'549

2019	Solde au 1.1.2019	Attribution	Utilisation frais terrain	Utilisation frais de gestion	Transferts	Solde 31.12.2019
Fonds affectés						
Fonds affecté projet agricole II	49'497	124'322	-155'488	-19'436		-1'105
Fonds affecté projet éducation	47'130	94'000	-107'940	-13'492		19'698
Fonds affecté projet hydraulique II	-4'425	136'000	-109'718	-13'715		8'141
Fonds affecté projet santé Centre Hirzel	1'075	13'212	-2'632	-11'656		-
Fonds affecté projet santé CSCOM	3'611			-3'611		-
Fonds affecté aide d'urgence	-	30'000	-28'424	-1'576		-
Total fonds affectés	96'888	367'534	-375'777	-61'911	-	26'734

Fonds propres						
Résultats reportés	18'726				21'388	40'114
Résultats de l'exercice	-	21'388			-21'388	-
Total fonds propres	40'114	21'388	-	-	-	40'114

ASVD (Association Amis Suisses Villages Dogons)
Genève

Notes annexes aux Etats financiers
Au 31 décembre 2020
En francs suisses



1. Présentation

« ASVD » est une association à but non lucratif au sens des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est situé au 20, rue Muzy, 1207 Genève.

Elle a notamment pour but de :

- développer et de créer des structures socio-économiques et culturelles au profit des populations du Pays Dogon et plus particulièrement celles du secteur de peuplement du village Niamia au Mali.
- favoriser des échanges culturelles entre les communautés suisses et maliennes.

2. Composition du comité

Président :	M. Antandou DJEJUIME
Secrétaire :	M. Basile GROSS
Membre :	Mme Marie-Claire ROUGET-VALLET
Membre :	Mme Sylvie GARAMA
Membre :	M. Claude CALAME

3. Organe de révision

L'Organe de révision est la Fiduciaire Comtesas & Gerficom.

4. Parties liées

Les partenaires terrains, l'Association Niamia Benkadi et l'Association New Face, sont considérés comme des parties liées.

5. Principes comptables

a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de l'Association Amis Suisses Villages Dogons ont été établis conformément aux statuts et aux dispositions applicables du Code des obligations et aux recommandations relatives à la représentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

b. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date de la transaction.

c. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

d. Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de bouclage.

e. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

f. Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

g. Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

h. Fonds affectés

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique "fonds affectés" par la comptabilisation d'une "charge d'attribution aux fonds affectés". Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une "utilisation de fonds affectés".

i. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

6. Continuité de l'exploitation

Malgré le déficit 2020 et la situation de surendettement pour CHF 1'549 constatée au 31.12.2020, le comité d'ASVD est confiant pour la continuité d'exploitation. En effet, les prévisions 2021 montrent un bénéfice d'exploitation permettant de combler la situation de surendettement.

7. Autres informations

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Événements postérieurs à la date de bilan	Néant	Néant
Engagement conditionnel	Néant	Néant
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant